

Toulouse le 30 avril 2020



A Emmanuelle Garnier
Présidente de l'Université
Jean Jaurès

Madame la présidente,

Nous vous adressons cette lettre ouverte car la situation est extrêmement alarmante et cela, comme jamais dans l'histoire de notre université. Nous vous demandons donc de bien vouloir prendre le temps d'y accorder toute votre attention.

Lors du CHSCT du 23 avril 2020, **qui a été enregistré**, vous nous avez fait part de votre volonté de réouverture partielle des sites et campus de notre Université en pleine pandémie mondiale à partir du 11 mai 2020.

Cette réouverture, même partielle implique le déplacement et la présence de plusieurs centaines d'agents voire de milliers d'étudiants pouvant accéder à la Bibliothèque Centrale.

Afin d'opérer cette réouverture partielle, vous vous basez sur les conseils du FSD (Fonctionnaire de défense et de sécurité) de notre Université, Pierre-Yves Boissau par le biais d'un document réalisé par ses soins et présenté au CHSCT.

Si nous ne remettons pas en cause l'enseignant de littérature comparée et le chercheur qu'il est dans sa spécialité, nous tenons néanmoins, et c'est bien regrettable d'en arriver là, à rappeler qu'il n'est ni médecin, ni infectiologue et encore moins épidémiologiste.

Ses missions sont régies par les articles [R 1143-4 à R1143-8](#) du Code de la défense parmi lesquelles nous trouvons :

- **Ils veillent à la diffusion des plans, des doctrines d'emploi et des directives gouvernementales** en matière de défense et de sécurité et coordonnent l'élaboration des plans ministériels et des instructions d'application. (Art R 4143-5 code de la défense)

Le Conseil scientifique Covid 19 chargé de conseiller le chef de l'Etat pour lutter contre la pandémie proposait dans son dernier avis de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermées jusqu'au mois de septembre* et indique que «les milieux scolaires et universitaires sont des lieux importants de contamination* ». Le Conseil Scientifique Covid 19 prend acte dans son avis "*de la décision politique de réouverture prudente et progressive des établissements scolaires**" mais n'y souscrit pas.
(*Avis du conseil scientifique du 20 avril 2020).

Si le gouvernement passe outre les recommandations scientifiques relatives à la santé de la population, devez-vous pour autant faire de même au sein de notre Université ?

Les directives gouvernementales sont elles vraiment pertinentes ? Le déconfinement n'est-il pas précipité ?

N'est-il pas dangereux d'opérer une réouverture partielle des sites basée sur des conseils qui se bornent à appliquer des directives d'un gouvernement dont la gestion de la crise sanitaire est catastrophique ?

Nous pouvons, et même nous devons nous poser la question, lorsque des pays considérés comme bons élèves dans la gestion de la pandémie - comme notre proche voisin l'Allemagne ou encore le Japon - ont constaté une résurgence des cas de contamination après avoir pris la décision de déconfiner partiellement et progressivement.

Notons que ces pays **mettent massivement à disposition de leur population des tests et de vrais masque sanitaires** et non pas de simples masques tissus, appelés justement « masques non sanitaires ».

A ce titre, lors de la séance du CHSCT du 23 avril 2020, vous avez émis un doute sur l'efficacité des masques qui seront mis à la disposition de vos personnels.

L'aveu est d'autant plus troublant qu'il devrait, là encore, vous engager à une réflexion où le principe de précaution maximal doit être le socle indispensable pour garantir la sécurité et la santé. Un passage en force dans ces conditions ne va t-il pas engendrer un risque grave ?

Est-il nécessaire de rappeler que la pandémie est toujours là et qu'aucun traitement n'existe à ce jour ?

Comment croire sérieusement que la France, face à ce virus mortel peut faire mieux que des pays où les tests et les mesures de protection sont très largement supérieurs aux nôtres ?

La gestion de la pandémie par notre gouvernement est désastreuse, du fait d'une politique et d'une communication déplorables. On ne compte plus les erreurs et mensonges, qui ont eu pour conséquence un nombre impressionnant de contaminations et de morts.

Dès lors, nous vous demandons de renoncer à cette réouverture partielle, issue d'aucune injonction ministérielle, car vous êtes dans l'impossibilité d'assurer la sécurité maximale pour faire face à cette pandémie. Quand bien même cette injonction existerait, vous avez la possibilité, contrairement aux agents, de démissionner de vos fonctions administratives.

Votre décision, si elle était maintenue, peut être lourde de conséquences. Nous rappelons qu'elle engage votre responsabilité en tant que présidente d'université ayant obligation de sécurité et de santé pour les agents comme pour les usagers.

Nous vous alertons également sur le fait que des chefs de services ou responsables exercent dès à présent des pressions pour que les agents reviennent sur sites jusqu'à proposer d'alléger les dispositifs de sécurité pourtant insuffisants. Tout ceci sans prendre en compte, à aucun moment, l'état d'anxiété que cela engendre sur les personnels en cette période de crise extrêmement grave.

Cela démontre que cette réouverture partielle est d'ores et déjà, avant même qu'elle s'opère, très mal gérée.

Madame la présidente, ce n'est pas de la bienveillance - pourtant promise lors de votre campagne électorale - que nous vous demandons, mais de refuser de mettre en danger la communauté universitaire en assumant les responsabilités liées à votre fonction.

Si vous décidez de passer en force, nous n'aurons pas d'autre choix que de déposer une alerte pour danger grave et imminent pour mise en danger de la vie d'autrui.

Madame la présidente, veuillez recevoir, nos sincères salutations syndicales.